

DÉPARTEMENT

de la h<sup>te</sup> Gironne

COMMUNE

d'Encausse

RIVIÈRE

de la Solé

usine

de la Dame Douil

## RÈGLEMENT D'EAU.

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE DES LIEUX.

Le 1<sup>er</sup> octobre mil huit cent cinquante-deux

Nous soussigné, Ingénieur des Ponts et chaussées,

Vu la demande présentée par la Dame Douil  
le 26 7<sup>me</sup> 1851, tendant à obtenir l'autorisation  
d'entretenir en activité un moulin à farine  
situé sur les bords de la SoléVu les pièces de l'enquête à laquelle cette demande a été soumise,  
conformément à l'arrêté de M. le Préfet en date du 21 4<sup>me</sup> 1851Vu le renvoi qui nous a été fait de ces diverses pièces par M. l'Ingé-  
nieur en chef, le 25 mars 1852Nous sommes rendu à Encausse pour procéder à la  
visite des lieux.Par lettre en date du quinze septembre nous avons fait connaître  
à M. le Maire de la commune d'Encausse l'époque  
et l'objet de cette visite, en le priant de donner à cet avis toute  
publicité.Pour avoir près au Directeur la  
Dame Douil.

PRÉFECTURE  
DE LA  
HAUTE-GARONNE.

Division,

N<sup>o</sup> 610.

Coulouvre, le 31 Mars 1859.

Rappeler dans la réponse le  
numéro de la Lettre et de  
la Division

Monsieur le sous-Préfet,

Conformément aux prescriptions de la  
circulaire ministérielle du 23 J<sup>u</sup>in 1854,  
j'ai l'honneur de vous adresser, pour être  
déposée aux archives de la mairie d'Encusse  
une expédition du procès verbal de récolement  
des travaux exécutés par la Dame Veuve  
Doulcil, au manoir qu'elle possède dans  
cette commune sur le 7<sup>o</sup>.

Comme vous en  
avez exécuté à Monsieur  
le maire d'Encusse  
invité à madresse  
exactement le certificat  
demandé.

Je vous prie de me transmettre  
l'acqué de réception de cette pièce, que  
vous voudrez bien demander à Monsieur  
le Maire d'Encusse.

Encusse, le 1<sup>er</sup> avril 1859

Monsieur le sous-Préfet,

Progrès

Agriez, Monsieur le sous-Préfet,  
l'assurance de ma considération très distinguée.  
Le Préfet

Arrière

À Monsieur le sous-Préfet de Saint-Gaudens.

Ponts et Chaussées

Irrigations Dessèchements et Usines

Département de la Haute-Garonne

M. Salles Ingénieur.

Usine de la dame Veuve Doucet d'Ercausse.

— Plan —

Vérifié et approuvé par l'ingénieur  
chef des Ponts hydrauliques soussigné  
Toulouse, le 29 Mars 1853.

Puget

Dessiné par l'ingénieur ordinaire soussigné  
Toulouse le 25 Décembre 1852.

Salles

